

**GUIDE DE DÉMARRAGE RAPIDE POUR LE SERVICE DE DÉPÔT ÉLECTRONIQUE À L'ATTENTION DES AUTORITÉS APPROBATRICES**

Les étapes de l'utilisation du dépôt électronique dépendent de la manière dont l'appel a été soumis. Suivez les instructions ci-dessous selon que l'appel a été reçu par dépôt électronique ou par une autre méthode (p. ex. par courriel ou sur papier).

